



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 23 septembre 2015 — N° 108

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. St-Denis (Argenteuil) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Steve O'Brien, qui a fait la traversée du Canada pour encourager la persévérance scolaire.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Benjamin Fillion, créateur de l'application L'Univers des mathématiques.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de soccer des Jaguars de Montréal-Nord pour ses victoires et ses médailles d'or.

M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club de soccer Les Braves de Sainte-Thérèse.

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Diane Bastien pour son engagement envers le Centre Jean-Charlebois.

23 septembre 2015

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gérard Burnett, fondateur de la compagnie aérienne Matane Air Service.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à soutenir les programmes et services de la Fondation Néz pour vivre.

M. Bonnardel (Granby) fait une déclaration afin de féliciter le Centre d'action bénévole de Granby inc. pour l'aide technologique apportée aux aînés.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de Mme Fernande Lepore.

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de féliciter M. Marcel Perron, haltérophile, pour ses performances sportives.

À 9 h 57, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

23 septembre 2015

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel 2014-2015 du Bureau de la sécurité privée.
(Dépôt n° 1404-20150923)

M. Leitão, ministre des Finances, au nom de M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, dépose :

Le rapport annuel d'activités et de développement durable 2014-2015 d'Investissement Québec;
(Dépôt n° 1405-20150923)

Les états financiers consolidés du Fonds du développement économique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2015.
(Dépôt n° 1406-20150923)

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'Office de la protection du consommateur;
(Dépôt n° 1407-20150923)

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du ministère de la Justice;
(Dépôt n° 1408-20150923)

Le plan d'action 2015-2016 du Bureau des infractions et amendes du ministère de la Justice.
(Dépôt n° 1409-20150923)

23 septembre 2015

Mme Charbonneau, ministre responsable de la Lutte contre l'intimidation, dépose :

Le rapport du Comité d'experts sur la cyberintimidation.
(Dépôt n° 1410-20150923)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 20 mai 2015 par M. Charette (Deux-Montagnes) concernant la cessation des mesures d'austérité pénalisant directement les femmes;

(Dépôt n° 1411-20150923)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 21 mai 2015 par Mme Hivon (Joliette) concernant le statut d'établissement autonome au Collège Champlain–St-Lawrence.

(Dépôt n° 1412-20150923)

Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 17 et 22 septembre 2015, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 492, Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés.

(Dépôt n° 1413-20150923)

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 22 septembre 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi regroupant la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances et la Régie des rentes du Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1414-20150923)

Dépôts de pétitions

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 108 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition à l'implantation d'une carrière de granit dans le territoire non organisé du Sault-au-Cochon.

(Dépôt n° 1415-20150923)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 111 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'arrêt de la surfacturation et le remboursement des clients par Hydro-Québec.

(Dépôt n° 1416-20150923)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bédard (Chicoutimi), conjointement avec M. Jolin-Barrette (Borduas) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce l'agression perpétrée contre un jeune homosexuel au Festival western de Saint-Tite;

23 septembre 2015

QUE l'Assemblée nationale rappelle l'importance de lutter contre l'homophobie, la transphobie et contre tous les stéréotypes sexuels présents dans notre société.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lavallée (Repentigny), conjointement avec M. Pagé (Labelle) et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministère de la Famille de resserrer les critères de vérification des antécédents judiciaires pour tout demandeur de permis de garderies subventionnées ou non, en y incluant les membres de sa famille immédiate.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Lisée (Rosemont) et M. Laframboise (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du rapport du directeur de santé publique de Montréal qui souligne que les personnes âgées, en particulier les personnes seules, les locataires, les immigrants récents, et les personnes vivant dans les grandes villes sont plus susceptibles que les autres d'habiter des logements inabordables;

23 septembre 2015

QUE l'Assemblée nationale invite le gouvernement à poursuivre ses investissements pour la rénovation et la mise aux normes des logements afin d'en assurer la salubrité, qu'il poursuive également son programme de subvention aux loyers de même que ses investissements pour la construction de logements sociaux et communautaires;

QU'elle réitère enfin la motion adoptée à l'unanimité le 21 mai 2015 et invite le gouvernement fédéral à mettre fin au désinvestissement en matière de logement social.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes; puis afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 54, Loi visant l'amélioration de la situation juridique de l'animal.

23 septembre 2015

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur le chapitre 3 du rapport du printemps 2015 du Vérificateur général; puis en séance de travail afin de statuer sur les observations, les conclusions et les recommandations à la suite de cette audition.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique, propose que le principe du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 44 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 44 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

23 septembre 2015

À 12 h 56, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

—————

Les travaux reprennent à 15 heures.

—————

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Roberge (Chambly) propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des nombreuses compressions budgétaires effectuées par le gouvernement libéral dans les services directs aux élèves;

QU'elle reconnaisse que l'éducation n'est pas qu'un simple poste de dépenses gouvernementales, mais bien une priorité nationale pour laquelle des compressions budgétaires ont des effets néfastes et durables sur la réussite de nos enfants;

QU'elle exige du gouvernement libéral qu'il mette fin immédiatement à toute mesure de restrictions budgétaires affectant les services aux élèves.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

23 septembre 2015

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **132** en annexe)

Pour : **45** Contre : **56** Abstention : **0**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 24 septembre 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 14, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 septembre 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

23 septembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Roberge (Chambly) :

(Vote n° 132)

POUR - 45

Bédard (PQ)	Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Massé (IND)	Samson (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Pagé (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamarre (PQ)	Paradis (CAQ)	Soucy (CAQ)
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Lévis)	Spénard (CAQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	Péladeau (PQ)	Surprenant (CAQ)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	Picard (CAQ)	Therrien (PQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Richard (PQ)	Traversy (PQ)
David (IND)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	Turcotte (PQ)
(Gouin)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	Villeneuve (PQ)
Drainville (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)	
Gaudreault (PQ)		(Bonaventure)	
(Jonquière)			

CONTRE - 56

Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Merlini (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Pontiac)	Montpetit (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Blais (PLQ)	(Sherbrooke)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Paradis (PLQ)	Vallée (PLQ)
Boulet (PLQ)	Girard (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Vallières (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Poëti (PLQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Proulx (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)	
David (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)	
(Outremont)	Lessard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)	
de Santis (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)	
		(Dubuc)	